8e Congrès

Entente Radio Clubs Et Indépendants

1er Congrès de la Ligue nationale en Touraine

Entente Radio Clubs et Indépendants
LIGUE NATIONALE
E.R.C.I
SIGNALEUR RADIO - ASSISTANCE

YZEURES-SUR-CREUSE

Vzeures-sur-Creuse

SUD TOURAINE ASSISTANCES
S.T.A37
assistance.sud.touraine37@gmail.com
SIGNALEUR - OPERATEUR RADIO

CLUB SUPPORT

Entente Radio Clubs et Indépendants

Association Nationale - 70b rue de Mulhouse - 68110 ILLZACH
erci.contact@gmail.com Tel : 03 89 45 49 07

PRESENTATION

But et valeurs de l'ERCI FRANCE

Listing des personnalités et départements représentés

Rapport moral de l'année

Compte rendu du travail associatif national

Rapport moral 2022 et déroulement de l'exercice

Bilan de l'ensemble des associations sur le plan national

Bilan financier 2022

Détail Compte de résultat

Balance générale

Élections des Représentants de l'ERCI

Prévisionnel 2023

Le but

Les Objectifs

Registre des Associations et enregistrement

- Les Remerciements

Entente Radio Clubs et Indépendants

Association Nationale - 70b rue de Mulhouse - 68110 ILLZACH
erci.contact@gmail.com Tel : 03 89 45 49 07

BUT ET VALEUR DE L'ERCI

Bonjour à tous,

C'est dans un contexte sanitaire encore difficile que nous faisons notre Assemblée générale depuis la Commune d'Yzeures sur Creuse (37).

Rappel des valeurs de l'association :

C'est le 8 novembre 2015 à Riom (63) que l'ERCI (Entente des Radios Clubs et Indépendants) a vu le jour. Association déposée au Tribunal de Mulhouse sous le N° 92 Folio 241 à but non lucratif régie par le droit local de 1908.

Elle regroupe au sein de l'ensemble de notre pays de nombreux opérateurs radio de tous types : Amateurs de radio- communication, DX, SWL, Radioamateurs, radio clubs et Signaleurs radio.

L'association a pour but : *De regrouper les amateurs de radiocommunication, radioamateurs et radio-clubs utilisateurs de la radiocommunication en France et à l'étranger.*

D'apporter aux amateurs de radiocommunication, radioamateurs et radio-clubs (adhérents ERCI), des services d'information et de défense dans le cadre de l'exploitation de leur hobby.

De créer et former une chaîne d'entraide et de solidarité entre tous les amateurs de radiocommunication, radioamateurs, radio-clubs et associations membres partenaires.

D'entrer en relation avec les administrations françaises, Européennes ou Internationales concernées, afin de participer à la mise en place de la meilleure réglementation relative à leurs activités d'amateurs de radiocommunication et de radioamateurs et de trouver une solution favorable à toutes les questions qui peuvent concerner les amateurs de radiocommunication en général.

D'organiser et de mettre en place l'aide ou l'entraide, en remontée d'information lors d'actions menées dans le cadre de la gestion de l'urgence et de crises de sécurité civile, dans l'encadrement de manifestation et le cas échéant en partenariat avec d'autres organisations par le soutien technique et méthodique en radiocommunication citoyenne auprès des pouvoirs publics.

Pour des besoins techniques, l'évolution de l'ERCI pourra engendrer l'ouverture d'un radio club sous la tutelle d'un radioamateur référent enregistré à l'Agence Nationale des Fréquences Radioamateurs (ANFR).

De faire vivre le monde de la radiocommunication de loisirs de tous horizons.
L'harmonisation de toutes les associations affiliées à l'ERCI.

Elle s'interdit de prendre part à toutes activités à caractère politique, confessionnel ou commercial.

Et j'ai l'honneur, aujourd'hui de vous présenter le bilan de l'année 2022.

Le Président remercie l'ensemble du comité d'avoir préparé cette assemblée générale par visioconférence afin que vous puissiez participer à cette dernière.

RAPPORT AVEC L'ENVIRONNEMENT:

Les personnes présentes ou représentés:

- Mesdames et Messieurs (Ex - Association CAR 13)
- Monsieur Philippe RIALLAND (Président de l'association AES 13)
- Monsieur Michel MORET (Président de l'association RCC 23)
- Monsieur Christophe ALLARD (Président de l'association FCBA 33)
- Monsieur Xavier JUBERT (Président de l'association STA 37)
- Monsieur Franck PASCAUD (Président de l'association SRO 44 et représentant l'association ARSE 44)
- Monsieur Jacky MICHEL (Président de l'association Les Signaleurs 49)
- Monsieur Rémy FESNEAU (Vice-Président des KM 57)
- Monsieur Laurent LAPEYRE (Président de l'ARV 66)
- Monsieur Norbert HEYDEL (Président STAR 68)

Personnalités représentées:

- Madame Françoise BERNALES
- Madame Françoise DUPONT - LARDY
- Monsieur Pascal BRILOT (Responsable juridique ERCI)
- Madame Agnès BRILOT (secrétaire ERCI)

Départements représentés: 19

03, 04, 11, 13, 23, 27, 33, 36, 37, 40, 42, 44, 49, 65, 66, 68, 83, 85, 86.

Associations absentes :

Monsieur Denis JEFFREDO (Président de l'association ARPV 35)
Monsieur Michel LEVERNEY (Président de l'association LSKGP 38)

Personne du comité absente :

Madame Monique MEUNIER (responsable humanitaire - Malade)

Personnalités présentes :

M. Jacky PERIVIER (Maire de la commune d'Yzeures sur Creuse)
Il est accompagné de deux de ces adjointes.

Entente Radio Clubs et Indépendants

Compte rendu du samedi 08 avril 2023

REUNION D'INFORMATION DES ASSOCIATIONS

C'est vers 14:30 que la réunion débat est lancée.

M. Xavier JUBERT (président - organisateur) de ce congrès national ouvre l'après-midi en souhaitant la bienvenue à tous et partage toutes les belles choses à visiter dans sa région de Touraine.

M. Pascal BRILOT (responsable juridique de l'ERCI) prend la parole en soulignant que l'ERCI avait clôturé l'association du CAR 13 comme le souhaitait son président défunt. Il rajoute qu'à la suite de ce départ, l'ERCI a décidé de nommer les membres de l'ex-CAR 13, membre d'honneur. L'ERCI leur a décerné un diplôme que M. Christophe ALLARD leur a remis. En mémoire à l'amitié entre les deux présidents défunts.

M. Pascal BRILOT reprend la parole en faisant un petit bilan de l'année écoulée. Un bilan très mitigé en comparaison à ce que la ligue nationale de l'ERCI attendait des associations. Il rajoute que la période actuelle est plutôt morose mais il ne faut pas pour autant se laisser aller dans le je m'enfoutisme et le nombrilisme comme c'est le cas depuis quelques temps.

Il remercie néanmoins la quasi-totalité des responsables associatifs sur le fait que sur la totalité des clubs adhérents, seule deux associations sont absentes. Une, pour cause de maladie et l'autre sur une très grosse assistance demandant la totalité des membres et de la responsabilité de son comité.

Il fait le point des dossiers en cours auprès du Sénat et du gouvernement. Il rappelle la visioconférence avec M. François LOICHET en interministériel (Première ministre, ministre de l'intérieur, ministre des sports) en présence de Mrs HEYDEL, BRET et lui-même. Il rajoute que nous aurions dû avoir des réponses aux nombreuses attentes faites le 20 février dernier mais qu'avec la loi des retraites la réunion du 20 mars a dû être reportée à une date ultérieure. Courant du mois d'avril, nous nous permettrons de relancer notre interlocuteur pour avancer sur ces derniers dossiers.

Il rentre directement dans le vif du sujet et demande aux nombreux présidents et membres présents de poser les questions suite au document transmis avant ce congrès.

Qu'attendez-vous de votre Ligue nationale ?

A l'unanimité, les réponses se rejoignent en soulignant une évolution règlementaire et une reconnaissance du rôle de signaleur radio.

2) Que pensez-vous du travail effectué depuis la naissance de votre Ligue nationale ?

A l'unanimité, l'ensemble des réponses vont dans le même sens en soulignant le sérieux et le savoir -faire de cette dernière.

3) Privilégieriez-vous une autre approche ?

Les réponses sont négatives dans l'ensemble.

4) Le but que votre Ligue trouve les moyens matériels et financiers concernant l'achat de portables aux normes françaises pour vos assistances, vous paraît-elle normal ?

Sur la totalité des associations seules deux ne se prononcent pas, sachant qu'ils sont déjà en possession de ce genre de matériel. Suivant les différentes réponses, nous pouvons noter que certains souhaiteraient bénéficier de la fréquence ERCI locale et nationale. Ce qui est possible. Mais M. BRILOT reviendra sur ce point en répondant à une question dans le même style.

5) Que pensez-vous de l'augmentation de 2 € par an pour les DX'eurs et les indépendants ?

La quasi-totalité est pour, certains soulignant une cotisation à 15 € par membre et par an.

Ce qui revient à la question suivante soulignant qu'actuellement chaque membre faisant parti de l'ERCI coûte 11,89 € /an et par membre. Sachant qu'actuellement chaque membre paie 10 € par an, vous comprendrez que nous ne pouvons pas continuer à ce rythme. Nous n'avons pas beaucoup de solutions.

Une solution qui a été proposé lors d'une dernière réunion est que chaque association fasse un versement de 10 € par jour et par assistance payante. Nous sentons que la plupart des associations sont d'accord avec ce principe et le président de l'association de St Cyprien demande à ce que le président explique sa façon d'analyser le problème. Norbert HEYDEL prend la parole en soulignant que si nous augmentons toutes les cotisations à 12 €, en réalité, ce sera entre 750 € et 1000 € de plus dans la comptabilité de la Ligue de quoi tenir un ou deux ans et au bout de ces deux années, il faudra revoir les cotisations, rajoutant qu'avec les nombreuses augmentations que tout le monde a dû subir, nous n'avons pas été épargné. Par contre, si nous avalisons les 10 € par assistance et journée d'assistance, cela peut représenter près de 4000 € sachant que l'ensemble des associations faisant partie de la Ligue nationale avoisine plus de 400 assistances dans l'année. Il rajoute qu'il ne faut pas oublier que tous déplacement à ce jour sont pris sur les deniers personnels de chacun des membres de votre comité. Après chacun est libre de voter ou non cette proposition. Demain lors de l'assemblée générale, vous recevrez une feuille avec la liste du votre futur comité et il vous faudra répondre pour ou contre aux cinq questions.

Deux représentants d'une association de DX (contacts longues distances) souligne que le président à deux reprises les a envoyer sur les roses et que certaines associations ne sont pas assurées.

Le président ne souhaite pas ouvrir ses problèmes privés mais il demande si l'un ou l'autre ont toujours la forme, envie de rigoler, de comprendre la plaisanterie etc ...

Les réponses sont négatives et il rajoute qu'il faut que lui prenne les gens comme ils sont, mais les gens ne prennent pas leur comité comme il est. Il rajoute qu'avec certains, il est difficile de discuter lorsqu'il y a plusieurs interlocuteurs. Il souhaiterait n'avoir qu'un représentant par association car votre comité n'a pas le temps nécessaire de discuter d'un problème avec plusieurs personnes d'un club.

Il revient sur le fait que certaines associations ne sont pas assurées. Là, le président pette les plombs en soulignant qu'à ce jour toutes les associations et indépendants sont assurées. Il ne pourrait pas être envisageable du contraire. Il ouvre un classeur ou se trouve tous les doubles d'assurances des clubs et donne le nom de ladite association plaignante en soulignant le jour ou l'assurance a été contracté et en analysant la totalité des garanties.

Une pause est demandé afin que tous puissiez se détendre et discuter ensemble durant cette pause.

Au retour de la pause, Norbert HEYDEL revient sur le coût de chaque membre au sein de l'ERCI soulignant le coût relativement important de la partie assurance.

Il fait le point de l'assurance que chacune des associations ont actuellement. Avec une petite différence l'une à l'autre, est que certaines ont répondue s'ils avaient un local ou non, car même ce local est assuré par cette dernière. Y compris le prêt de matériel et pour la totalité l'ordinateur de l'association en cas de foudre.

Il rajoute que les contrats d'assurances que les associations ont actuellement fait parti du graal des assurances.
Il se permets même une petite plaisanterie concernant un post apposé sur les réseaux sociaux qui disait le contraire. Mais sachant que ce même postier avait une assurance qui se lisait encore en francs. Il était mal placé pour juger.

M. Pascal BRILOT remercie l'ensemble des intervenants et il enchaîne sur les différentes réunions que le comité directeur a eu avec des élus nationaux. Une analyse complète est faite en soulignant tous les documents joints à toutes les demandes du préfet interministériel. Nous devrions obtenir des réponses sous peu et ces dernières devraient voir aboutir de nombreuses avancées.

Il présente la nouvelle façon de gérer la Ligue nationale en soulignant que ce sera une gestion en ligne. Il s'explique en disant qu'il n'y aura plus de président. Seulement des directeurs de pôle. (voir page 30). Une gestion plus simple et plus responsable.

Chacun aura la responsabilité de son pôle et lorsqu'une question se posera vis à vis de la gestion nationale, l'ensemble des présidents faisant parti de la Ligue Nationale feraient en tant que personne morale la décision finale et à la surveillance de la gestion. Ouverture vers une transparence supplémentaire et une ouverture démocratique totale.

La réunion de travail s'est terminée par le verre de l'amitié dehors sous un très beau soleil.
Verre de l'amitié payé comme à l'habitude par le club mulhousien.

Entente Radio Clubs et Indépendants

ASSEMBLEE GENERALE DE LIGUE NATIONALE

Dimanche 09 avril 2023

C'est avec une petite heure de retard que l'assemblée générale a débuté. Les causes étant nombreuses, nous ne les analyserons pas ici.

Dès le début de cette assemblée générale, Norbert HEYDEL demande une minute de silence en mémoire des nombreux amis partis durant cette année et aux nombreuses personnes qui auraient souhaitées être présentes mais que la maladie les a empêchée.

Il débute par son rapport moral en remerciant la municipalité ainsi que l'association receveuse de leur accueil. Il début soulignant que son rapport moral risque de choquer mais il en fait l'analyse. 2022 avait été une année difficile sur de nombreux points mais essentiellement sur le côté nombriliste que beaucoup de personnes ont adopté. Ce qui est dommageable pour les avancées et la survies des associations en elle-même.

Il ajoute que la Ligue a fait un travail formidable en très peu de temps malgré les nombreux obstacles sur sa route. Covid, perte de nombreux bénévoles, guerre de l'Ukraine, problème de pouvoir d'achat, retraite etc…
Il est vrai que nous n'avons pas été épargné. Mais nous avons toujours tenu le cap que nous nous étions fixés et où nous nous étions d'ailleurs expliqués lors d'une réunion et dans un des derniers Bulletin d'information.
A savoir : c'est par les signaleurs radio que nous pourrons obtenir des reconnaissances et par ses reconnaissances, nous pourrons faire valoir nos moyens de communication. Dans le cas contraire, désolé de revenir en arrière, pourquoi avoir quitté une fédération si c'est pour en refaire les mêmes erreurs ? Ne mettons pas la charrue avant les bœufs. A moins que vous ayez une autre solution et dans ce cas, vous aurez tout mon concours. Mais j'y reviendrais.

Comme nous vous l'avons dit depuis plusieurs années, les fondations de notre Ligue sont faites. Elles sont solides mais en analysant les problèmes devant lesquels nous sommes à ce jour, nous nous rendons compte que les fondations sont bonnes mais que le début de la construction est fait sur des mots, des phrases et cela s'arrête là. Pourquoi ?
Parce que nous sommes rentrés dans un système du : je paie 10 € alors je veux. Ou je paie pour mon association et pour le reste, démerdez-vous...
Malheureusement cela ne se passe pas comme ça. Et nous nous en rendons de plus en plus compte à chacune des réunions que nous avons avec le gouvernement. A la seule différence, c'est que nous n'avons jamais rien caché. Les courriers, les rendez-vous, les résultats, même si nous souhaiterions que ça aille plus vite. Nous ne sommes pas prioritaires surtout pas en ce moment et il faut en prendre conscience.

Je vous poserais bien une question, mais je sais que certains sauterais sur l'occasion pour me montrer leur mécontentement et leur désaccord. Alors je m'adresserai à Messieurs les élus, ils savent que quoi que l'on fasse, nous ne pouvons pas satisfaire tout le monde et de plus tout de suite.

Cette question, je vous la pose. Depuis un an, personnellement et votre comité ont été attaqué mais ce qui est dommageable, jamais de face, trop souvent dans le dos. Depuis les années 80 vous avez fait quoi pour changer les choses ?
Depuis 2015, date de la création de cette Ligue nationale, à quoi avez-vous participé ?
Même lorsque l'on regarde les postes de disponibles, Personne !!!
Mais pour faire des procès d'intention, certains sont très fort.
Comme je l'ai souligné, il y a peu lors d'une AG d'une association. A ce jour nous avons trop souvent l'habitude de regarder le verre moitié vide il serait temps de regarder qu'il peut être moitié plein.

Ce qui ne veut pas dire qu'il faut être d'accord avec tout. Mais au moins participer.

L'ERCI, je tiens à le rappeler, nous sommes les seuls à ce jour à être reconnu d'intérêt général, d'être le regroupement N° 1 en France auprès du gouvernement et je pourrais vous annoncer une nouvelle d'ici la fin de ce bilan.

Ce même intérêt général qui vous permet de défiscaliser vos cotisations, vos dons, votre déplacement à ce congrès national.

Qui vous a apporté ce que la Ligue vous a donné jusqu'à ce jour ? Je vous rassure, je ne veux pas de réponse, juste une prise de conscience.

Je reprendrais bien des phrases dites depuis la naissance de l'ERCI.
Je ne vous ferai jamais de promesses que je ne suis pas sûr de tenir. (je l'ai respecté)
Je ne ferai pas de belles paroles qui n'engagent que ceux qui veulent bien y croire. (je l'ai respecté)
Je serais des plus franc et des plus direct (je l'ai respecté) même si dès fois le retour a été des plus violent et disproportionné.
Je pourrai lister un tas de chose qui font qu'à ce jour personnellement je peux me regarder dans une glace, je ne baisserai pas les yeux. Je suis fier du résultat que nous avons et ou j'ai participé à énormément de choses pour que nous en soyons ou nous en sommes. Et ce, sans oublier que c'est grâce aux lois de 1908 et du droit local Alsace Moselle.

Reprenez-vous Mesdames et Messieurs, reprenons le chemin que nous nous sommes fixés en participant un peu plus à ce que vous demande votre Ligue (et c'est loin d'être la lune).

Qu'est- ce que cela vous prend de noter sur le listing, les assistances, le nombre de signaleurs radio, les heures passées ou les kilométrages ?. Allez en restant large, moins de 10 mn. Même cela, nous avons du mal à l'obtenir. Alors je ne parle pas des comptes rendus de vos manifestations sur le site et encore moins des retours de pouvoirs de vote ou des inscriptions à ce beau week-end en terre tourangelle.

Comment voulez- vous que l'on retransmette des éléments qui vous mettent en valeur et qui nous permette de justifier vos reconnaissances si de votre côté vous ne participez pas ou seulement si c'est dans votre intérêt. Nous risquons de tout perdre par de l'égoïsme et du nombrilisme.

Ce que je souhaite aujourd'hui c'est que tous ensemble nous nous reprenions et que nous ne fassions pas passer l'intérêt personnel avant l'intérêt général. Du style, moi, mon association, mon ceci, mon cela. Stop !!!

Nous nous battons tous pour la même chose, alors battons- nous ensemble et le chemin sera plus facile. Recrutons de nouveaux membres, de nouvelles associations car n'oubliez pas que c'est par le nombre que nous sommes reconnus. Plus nous serons et plus on nous écoutera. Il est temps que tous compreniez que la Ligue n'est plus une association mais une entité nationale avec la charge de travail en plus.

Avançons avec des règles, ces mêmes règles que vous nous apportez et que nous essayons de mettre en place suivant les lois en vigueur.

Alors je terminerais avec ces quelques lignes car si je m'écoutais, je pourrais vous apporter des exemples jusqu'à midi.

A moins que vous ayez une autre solutions et dans ce cas, vous aurez tout mon concours.

Un président ne peut et ne doit pas être un président à vie et car, je l'ai toujours dit.

J'ai passionnément aimé mon engagement public. Riche de projets, fort de rencontres, il permet un épanouissement certain pour celles et ceux qui s'y plongent. .

Le monde associatif est un art qui force à donner le meilleur de soi-même au service d'une action collective. (certains d'ailleurs l'on oublié ou perdu de vue) Il faut pour cela profondément respecter les autres, savoir garder sa liberté, rester soi-même et considérer qu'un mandat ne nous appartient jamais définitivement. j'ai toujours eu la chance d'avoir autour de moi des équipes, des collaborateurs des amis avec lesquelles, travailler était un plaisir. La passion aura permis de grandes et belles réalisations qui se poursuivront. J'aimerai aujourd'hui chaleureusement les remercier pour leur confiance.

Aujourd'hui vous avez la possibilité de continuer le travail fourni jusqu'à ce jour. Vous aurez au moins un avantage, pour ceux qui préfère s'investir plutôt que de critiquer, vous récolterez les fruits de celui ou ceux qui vous ont laissé leur place. Vous ne pourrez qu'en sortir grandi. Nous aurons fait tout le travail et les semences et s'est vous qui ferez la récolte.

Alors un petit goût d'amertume ? Oui je le reconnais.

Je ne pensais pas qu'entre soit disant copains, nous puissions être aussi dur même si le contexte actuel y est pour beaucoup et que vous vous trompez de bourreau, cela ne pardonne pas tout.

Je reste convaincu que certains dans la salle seront heureux de savoir que je ne serais plus là pour leur dire ce que je pense ou de faire avancer les choses même si notre volonté générale aurait été d'aller plus vite. Cette décision mûrement réfléchie n'a pas été facile à prendre. Elle surprendra. Certainement.

Le rôle de président dans une association, je ne m'en suis jamais caché, il doit souvent courber le dos, mettre sa fierté dans sa poche et ne rien dire afin d'éviter que la construction faite ne se démolisse pour une cause d'égo surdimensionné.

Certains me diront, dans un premier temps oh mais tu es formidable, tu es le meilleur et j'en passe, sans compter ceux qui diront, mais qui est capable de faire ce que tu as fait ou de prendre ton poste. Et le trois quart du temps, à peine le dos tourné, on me crachera dans le dos. J'ai fait et donné tout ce que je pouvais, j'y est également laissé ma santé et surtout celle de mon épouse. Je n'ai pas par habitude de me livrer entièrement, mais lorsque l'on passe presque 2 mois de contrôle médical constant, examen, analyse et j'en passe, je pense que nous avons le droit de ne pas être bien. Il y a une semaine, j'étais encore en clinique pour des problèmes cardiaques. Nous sommes des hommes d'abord et avant tout. Il faudrait que je comprenne tout le monde mais est-ce que vous cherchez à comprendre ?

J'ai donné un nombre incalculable d'heure de travail, mais il est vrai que tout ce travail que j'appelle en sous- marin ne se voit pas. Et pourtant, il fallait bien quelqu'un pour le faire.

Vous pouvez constater une certaine amertume, mais lorsque l'on voit un comité donner tout ce qu'il donne et qu'en retour, vous ne voyez pas ou très peu d'amélioration de la part des association (je parle en général) Que voulez-vous que l'on fasse ?

Sommes-nous crédibles? Devons- nous continuer à travailler comme nous travaillons avec le gouvernement ?

Si c'est pour passer pour des cons, non merci, ce sera sans moi. A moins que vous ne souhaitiez changer votre façon de voir les choses.

Aujourd'hui j'ai l'intention de reprendre mes valises pour faire comme beaucoup d'entre vous m'occuper de mon association départementale en soulignant avec un très grand sourire que si certains avaient fait ce que l'on leur conseillait, ils arriveraient à obtenir ce dont Mulhouse à depuis plusieurs années. Des portables, des fixes, un relais couvrant la quasi-totalité du département du Haut Rhin sur des fréquences professionnelles et le tout homologué avec une puissance dépassant les 5 et 10 W. (ah oui c'est autre chose que les 500 mW que vous ordonne l'ANFR). Une sécurité totale lors des manifestations sans être dérangé par les organisateurs sur les mêmes fréquences. Celles que j'appelle des fréquences bâtardes que l'ANFR vous fait payer en plus.

Mon but a toujours été d'aider les petites associations à devenir grandes. Vous n'avez rien compris ou notre message est peut être mal passé. Mais en attendant, c'est toujours silence radio sauf qu'il semblerait pour certains que la jalousie l'ai emporté sur la raison et c'est bien dommage.

Encore plus dommageable de risquer de tout perdre alors que nous sommes à ce jour devant une grande porte qui va nous reconnaître de mission d'utilité publique, elle aurait dû être annoncée au journal officiel ces derniers jours mais malheureusement une fois de plus bloqué par les évènements actuels. (et une fois de plus grâce à la loi de 1908 et donc du droit local). Rappelez- moi, les fédérations vous ont apporté quoi depuis plus de 35 ans ou 40 ans ?

A ce jour et j'en terminerai avec ceci, je me rends compte qu'il est plus facile de taper sur ceux qui essaye de faire bouger que de bouger soi-même. Je suis pressé qu'il y est une autre canicule pour en inviter certains à la maison, ils serviront de ventilateur… si vous voyez ce que je veux dire.

Vous aurez la possibilité de voter en votre âme et conscience tout à l'heure. Réfléchissez et votez bien, mais sachez que je n'accepterais jamais le jugement infondé ou la méchanceté gratuite, ça fait trop mal.

Pascal, Jean Pierre (webmaster) et quelques-uns d'entre vous m'avez demandé de revenir sur ma position, je ne vous le cache pas, après une année comme celle que nous avons passé, tous autant que nous sommes, avec les soucis que chacun d'entre nous avons eu. Je me pose encore des questions et je ne peux malheureusement pas répondre.

Seul vous avez la solution du problème.

Je peux juste vous dire que nous devons faire face au but que nous nous sommes tous fixé. La reconnaissance d'un ministère et de notre passion de la radiocommunication qui est d'utilité publique.

Voilà mon coup de gueule des plus franc, est fait, il a peut-être été un peu cru par moment, mais j'ai par habitude qu'une fois avoir dit ce que je pense, je saurais tourner la page, car chaque jour que nous vivons, c'est une page que l'on tourne, jusqu'au jour ou sur la dernière page, il y aura marqué FIN.

Pour mon compte personnel, cette page est arrivée. A vous de me dire ce que l'on doit faire.

Il remercie tout le monde de l'avoir écouté.

Voyant l'ambiance dans la salle, nous décidons de demander à Mme Françoise BERNALES d'intervenir pour faire un petit feedback sur l'année écoulée en soulignant qu'un jeune garçon Mathéo JUBERT (qui de plus est jeune sapeur- pompier), a fait preuve d'un grand courage en faisant les gestes de premiers secours à son père qui faisait un malaise cardiaque tout en calmant sa Maman. Françoise lui a décerné la médaille de bronze de l'OCDPC (Observatoire Citoyen de Défense et de Protection Civile) sur demande de Mrs Pierre GONZALEZ (son président) et

et le comité de la Ligue nationale.

Entre temps, M. Jacky PERIVIER (Maire de la Commune) est arrivé en compagnie de deux de ses adjointes. Remerciements de Jacky d'avoir choisi la Commune d'Yzeures sur Creuse comme ville d'étape de ce congrès

de ce congrès national ainsi que l'association du STA 37 comme support, il en profite pour analyser toutes les belles choses à visiter dans la région et félicite l'heureux récipiendaire. Ne souhaitant nullement gâcher ce moment de grand plaisir, Norbert HEYDEL appelle Mme BRET (Paloma 85) ainsi que Jean Guy BRET (Pharaon 85) soulignant l'énergie que cette dame montre à tous et les connaissances, le savoir et le fait de partager de Jean Guy en leur décernant la médaille de Vermeil de l'OCDPC.

Nous aurions dû remettre la même médaille à M. Maurice AVRIL (Corsaire 85) ayant souhaité être présent lors du congrès national mais la maladie en décidé autrement. C'est à M. J.Guy BRET que reviendra la tâche de lui remettre lors de son retour en Vendée.
Nous avons terminé la partie reconnaissance par décerné deux médailles d'or à M. Jacky PERIVIER (médaille de la Ligue pour sa Commune) et à M. Claude DEYON de l'ex-association du CAR 13 demandée par Mme Monique MEUNIER (responsable humanitaire) absente elle aussi pour cause de maladie et la médaille d'argent de la Ligue nationale à l'association STA 37 représenté par son président M. Xavier JUBERT.

Avant de donner la parole à M. Jean Pierre HERTZOG, nous avons souhaité apporter les éléments suivants :

Bilan des assistances sur le plan national qui est plus qu'honorifique puisque ses résultats sont légèrement supérieurs à l'année 2019 (année de référence) - avant COVID.
Nous ne pouvons qu'être satisfait de ces résultats sachant que l'année 2022 était une année de relance.

Une fois l'analyse effectuée, nous avons donné la parole à M. Jean Pierre HERTZOG (trésorier) pour son bilan financier. *(voir les pages suivantes)*

BILAN DES ASSISTANCES

		JANVIER
Assistances	3	
Signaleurs	67	
Postes	67	
Heures	316	
Km	1257	

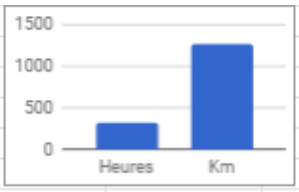

		FEVRIER
Assistances	14	
Signaleurs	132	
Postes	125	
Heures	619	
Km	4000	

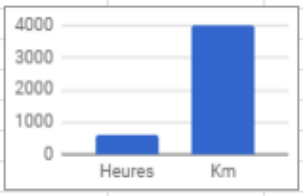

		MARS
Assistances	32	
Signaleurs	321	
Postes	260	
Heures	2626	
Km	10771	

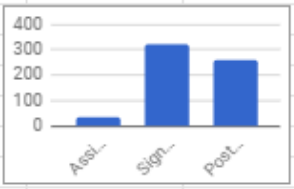

		AVRIL
Assistances	48	
Signaleurs	288	
Postes	260	
Heures	2206	
Km	15549	

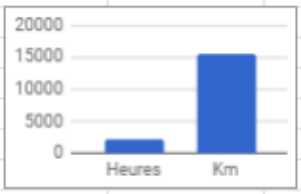

		MAI
Assistances	50	
Signaleurs	486	
Postes	401	
Heures	4246	
Km	22392	

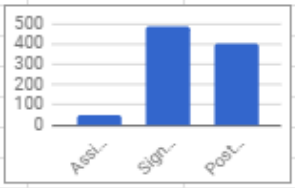

		JUIN
Assistances	45	
Signaleurs	426	
Postes	313	
Heures	3385	
Km	19631	

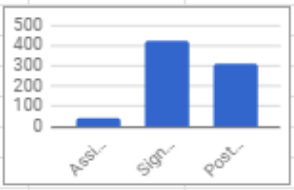

Entente Radio Clubs et Indépendants

		JUILLET
Assistances	85	
Signaleurs	656	
Postes	479	
Heures	5805	
Km	31000	

		AOUT
Assistances	37	
Signaleurs	373	
Postes	284	
Heures	3379	
Km	9216	

		SEPTEMBRE
Assistances	34	
Signaleurs	323	
Postes	248	
Heures	2690	
Km	13325	

		OCTOBRE
Assistances	39	
Signaleurs	426	
Postes	351	
Heures	4492	
Km	11550	

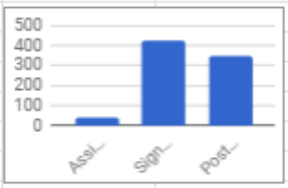

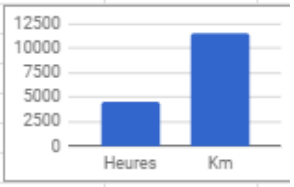

		NOVEMBRE
Assistances	8	
Signaleurs	51	
Postes	51	
Heures	373	
Km	1382	

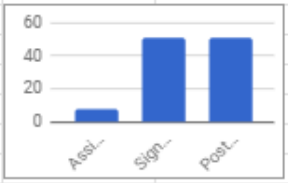

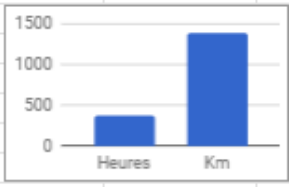

		DECEMBRE
Assistances	**18**	
Signaleurs	**129**	
Postes	**96**	
Heures	**850**	
Km	**4337**	

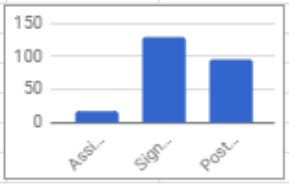

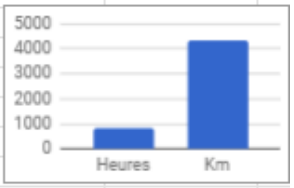

BILAN GENERAL DE L ANNE 2022

Assistances	413		
Signaleurs	3678		
Postes	2935		
Heures	30987	20,00 €	619 740,00 €
Km	144410	0,33 €	47 077,66 €
			666 817,66 €

BILAN GENERAL DES ASSISTANCES DES ANNEE 2017 A 2022 SUR L ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Tableau antérieur		2022	2021	2020	2019	2018	2017	Sur 6 ans
Nombre d'assistances		413	248	104	451	375	283	1 874,00 €
Nbr de signaleurs		3678	1810	1040	4038	2985	2372	15 923,00 €
Nbr de poste demandé		2935	1370	893	3260	2157	1939	12 554,00 €
Nbr d'heure		30987	15699	6714	29559	26779	23297	133 035,00 €
Nbr de km		144410	74149	30993	164967	201916	135212	751 647,00 €
Taux horaires	20,00 €	619 740,00 €	313 980,00 €	134 280,00 €	591 180,00 €	535 580,00 €	465940	2 660 700,00 €
Frais kilométrique	0,354	51 121,14 €	26 248,75 €	9 948,75 €	52 954,41 €	64 815,04 €	43403,052	248 491,13 €
TOTAL		670 861,14 €	340 228,75 €	144 228,75 €	644 134,41 €	600 395,04 €	509343,052	2 909 191,13 €
		Reprise des assistances	Période post/COVID	Période COVID				Dont 2 années COVID

Il est bon de noter que l'année 2022 avoisine l'année avant covid donc 2019 ou les chiffres parlaient d'eux-mêmes.

Pour une année de relance des activités, nous ne pouvons qu'être satisfaits de ces résultats en espérant que 2023 sera encore meilleur.

EUREX FAIRE DE L'AUDACE VOTRE CAPITAL

MEMBER OF SFAI

COMPTES ANNUELS
2022

ADL ASSOCIATION Entente Radio Clubs et Indépendant

70 RUE DE MULHOUSE
68110 ILLZACH
NAF : 9499Z
SIRET : 81520799800015
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Comptabilité expertisée comptable par le
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE EUREX ALSACE
18 Avenue de Hollande
68110 ILLZACH

Entente Radio Clubs et Indépendants

BILAN FINANCIER 2022

Dépenses

SOLDE DE DEPART		
Banque	2 911,89	
Livret	1 058,63	
TOTAL	**3 970,52**	
Stock Boutique	1 780,31	
Avances TCMI	0,00	
Avances CAR 13	0,00	
TRESORERIE THEORIQUE	**5 750,83**	
DEPENSES		
Achat Boutique		2 899,00
Variation stock		-2 230,87
Achat de matériel		58,00
Fournitures de bureau		71,80
Honoraires		360,00
Publicité et Salon		0,00
Cadeaux clients		300,00
Frais de transport		0,00
Frais divers		0,00
Frais de poste		242,10
Frais internet		95,87
Frais bancaires		72,96
Frais AG		4 174,02
Frais de déplacement		13 218,87
Cotisation et Assurance FFBA		1 571,00
Frais de remise de médailles		271,00
Impôts - Redevances fréquences		679,00
Dotation aux amortissements		568,93
		22 351,68

Comptabilité expertisé par le Cabinet d'expertises comptables

EUREX ALSACE - 18 avenue de Hollande - 68110 Illzach

Recettes

RECETTES	
Ventes Boutique	699,50
Cotisations	2 707,00
Subvention	1 440,00
Dons	1 157,40
Remb Frais AG	4 322,70
Remb frais de déplacement (PB)	12 738,20
Remb frais de médailles	0,00
Produits financiers	36,14
	23 100,94
Total des Produits	**23 100,94**
Total des Charges	**22 351,68**
Résultat	**749,26**
SOLDE OPERATIONS ANNEE 2022	**749,26**
Investissements	-883,83
Amortissements	568,93
TRESORERIE excedentaire	**434,36**
SOLDE THEORIQUE DEBUT	**5 750,83**
SOLDE THEORIQUE FIN	**6 185,19**
Compte Courant Banque	1 479,24
Compte livret	4 474,25
SOLDE ANNUEL EN BANQUE	***5 953,49***
Stock BOUTIQUE	4 011,18
Avances CAR 13	-3 779,48
TOTAL	**6 185,19**

Sommaire

Sommaire	1
BILAN	
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	4
Compte de résultat (Suite)	5
DÉTAIL DES COMPTES	
Bilan Actif détaillé	6
Bilan Passif détaillé	8
Compte de résultat détaillé	10

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	595	539	56	255
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 715	520	1 195	541
Autres immobilisations corporelles	704	614	90	231
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	3 015	1 673	1 342	1 027
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours	4 011		4 011	1 780
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	5 953		5 953	3 971
Charges constatées d'avance				
TOTAL III	9 965		9 965	5 751
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	12 979	1 673	11 307	6 778

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2022	31/12/2021
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	6 778	5 315
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	749	1 463
Situation nette	7 527	6 778
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	7 527	6 778
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 779	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	3 779	
Écarts de conversion passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	11 307	6 778

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation		
Cotisations	2 707	4 560
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	700	877
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	19 658	10 680
TOTAL I	**23 065**	**16 097**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	2 899	
Variation de stocks	-2 231	316
Autres achats et charges externes	20 436	13 883
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	679	
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations	589	482
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
TOTAL II	**22 352**	**14 641**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**713**	**1 456**
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	36	7
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**36**	**7**
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**36**	**7**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**749**	**1 463**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	23 101	16 103
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	22 352	14 641
EXCÉDENT OU DÉFICIT	749	1 463

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Bilan Actif détaillé

Bilan Actif	Solde Au 31/12/2022	Solde Au 31/12/2021	Variation Montant	Variation %
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	56.40	254.80	-198.40	-78.04
20500000 LOGICIEL	*595.20*	*595.20*		
28050000 AMTS LOGICIEL	*-538.80*	*-340.40*	*-198.40*	*-58.53*
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	1 195.07	540.97	654.10	120.89
21540000 MATERIEL ET OUTILLAGE	*1 715.43*	*831.60*	*883.83*	*106.13*
28154000 AMTS MATERIEL ET OUTILLAGE	*-520.36*	*-290.63*	*-229.73*	*-78.69*
Autres immobilisations corporelles	90.37	231.17	-140.80	-61.04
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFO	*703.97*	*703.97*		
28183000 AMT MAT BUREAU ET INFO	*-613.60*	*-472.80*	*-140.80*	*-29.81*
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	1 341.84	1 026.94	314.90	30.66
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et en-cours	4 011.18	1 780.31	2 230.87	125.34
37000000 STOCK BOUTIQUE	*4 011.18*	*1 780.31*	*2 230.87*	*125.34*
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	5 953.49	3 970.52	1 982.97	49.91
51210000 BANQUES	*1 479.24*	*2 911.89*	*-1 432.65*	*-49.21*
51240000 LIVRET BLEU	*4 474.25*	*1 058.63*	*3 415.62*	*322.47*
Charges constatées d'avance				
TOTAL II	9 964.67	5 750.83	4 213.84	73.27

Bilan Actif	Solde		Variation	
	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Montant	%
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	11 306.51	6 777.77	4 528.74	66.82

Bilan Passif détaillé

Bilan Passif	Solde Au 31/12/2022	Solde Au 31/12/2021	Variation Montant	Variation %
Fonds propres				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Écarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles	6 777.77	5 315.16	1 462.61	27.53
10610000 FONDS SOCIETAIRE	*6 777.77*	*5 315.16*	*1 462.61*	*27.53*
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	**749.26**	**1 462.61**	**-713.35**	**-48.77**
Situation nette	**7 527.03**	**6 777.77**	**749.26**	**11.05**
Fonds propres consomptibles				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL I	**7 527.03**	**6 777.77**	**749.26**	**11.05**
Comptes de liaison II				
Fonds reportés et dédiés				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL II				
Provisions				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL IV				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 779.48		3 779.48	-
46740000 CAR 13	*3 779.48*		*3 779.48*	-
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				

Bilan Passif	Solde		Variation	
	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Montant	%
TOTAL V	3 779.48		3 779.48	
Écarts de conversion passif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	11 306.51	6 777.77	4 528.74	66.82

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	Montant	%
Produits d'exploitation				
Cotisations	2 707.00	4 560.00	-1 853.00	-40.64
75600000 COTISATIONS	*2 707.00*	*4 560.00*	*-1 853.00*	*-40.64*
Ventes de biens	699.50	876.50	-177.00	-20.18
70700000 VENTES - BOUTIQUE	*699.50*	*876.50*	*-177.00*	*-20.18*
- dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de services				
- dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	19 658.30	10 660.00	8 998.30	84.41
75840000 SUBVENTIONS	*1 440.00*	*9 000.00*	*-7 560.00*	*-84.00*
75850000 DONS	*1 157.40*	*660.00*	*497.40*	*75.30*
75860000 REMB. FRAIS ASSEMBLEE GENERALE	*4 322.70*		*4 322.70*	-
75870000 REMB FRAIS DE DEPLACEMENT (PB)	*12 738.20*	*1 000.00*	*11 738.20*	*+1 000.00*
TOTAL I	**23 064.80**	**16 096.50**	**6 968.30**	**43.29**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	2 899.00		2 899.00	-
60700000 ACHAT - BOUTIQUE	*2 899.00*		*2 899.00*	-
Variation de stocks	-2 230.87	316.20	-2 547.07	-805.01
60370000 VARIATION STOCK BOUTIQUE	*-2 230.87*	*316.20*	*-2 547.07*	*-805.01*
Autres achats et charges externes	20 435.62	13 862.72	6 572.90	47.41
60630000 ACHAT DE MATERIEL	*58.00*	*8 016.30*	*-7 958.30*	*-99.28*
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	*71.80*	*567.24*	*-495.44*	*-87.35*
62260000 HONORAIRES	*360.00*	*360.00*		
62340000 CADEAUX CLIENTS	*300.00*	*284.00*	*16.00*	*5.63*
62510000 FRAIS ASSEMBLEE GENERALE	*4 174.02*	*1 500.00*	*2 674.02*	*178.27*
62520000 FRAIS DE DEPLACEMENT	*13 218.87*	*930.41*	*12 288.46*	*+1 000.00*
62610000 INTERNET	*95.87*	*95.49*	*0.38*	*1.05*
62630000 FRAIS POSTAUX	*242.10*	*148.52*	*93.58*	*62.42*
62700000 FRAIS BANCAIRES	*72.96*	*71.76*	*1.20*	*1.39*
62810000 COTISATIONS ET ASSURANCES FFBA	*1 571.00*	*1 769.00*	*-198.00*	*-11.19*
62820000 FRAIS DE REMISE DE MEDAILLES	*271.00*	*120.00*	*151.00*	*125.83*
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	679.00		679.00	-
63510000 IMPOTS	*679.00*		*679.00*	-
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations	568.93	461.83	107.10	23.16

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	Montant	%
68112000 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	*568.93*	*461.83*	*107.10*	*23.18*
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges				
TOTAL II	22 351.68	14 640.75	7 710.93	52.67
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	713.12	1 455.75	-742.63	-51.01
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	36.14	6.86	29.28	414.29
76800000 PRODUITS FINANCIERS	*36.14*	*6.86*	*29.28*	*414.29*
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL III	36.14	6.86	29.28	426.82
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL IV				
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	36.14	6.86	29.28	426.82
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	749.26	1 462.61	-713.35	-48.77
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL V				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VI				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)				
Participation des salariés VII				
Impôts sur les bénéfices VIII				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	23 100.94	16 103.36	6 997.58	43.45
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	22 351.68	14 640.75	7 710.93	52.67
EXCÉDENT OU DÉFICIT (Total des produits - Total des charges)	749.26	1 462.61	-713.35	-48.77

Entente Radio Clubs et Indépendants

ELECTIONS DU NOUVEAU BUREAU

Le président a demandé le quitus pour le bilan moral de l'année 2022 qui à été adopté à l'unanimité.
Il a demandé le quitus du bilan financier qui a été adopté à l'unanimité malgré une comptabilité expertisée comptable par un cabinet alsacien. (Obligatoire suivant nos statuts et pour une comptabilité plus clair et plus transparente)

La Ligue nationale souhaitant être toujours à la pointe de la modernisation, a décidé de créer un bureau en ligne.

Gestion moderne des associations en adoptant une gestion en ligne.

Ont été élus à l'unanimité 262 voix sur 350 :

Pôle Information :	M. Jean Pierre NEURDIN	Responsable information
Pôle Relationnel :	M. Norbert HEYDEL	Président
Relationnel :	M. Jean Guy BRET	Adjoint au relationnel
Pôle Administratif :	Mme Hélène ABEL	Secrétaire
Pôle Juridique :	M. Pascal BRILOT	Responsable juridique
Pôle Financier :	Mme Agnès BRILOT	Trésorière
Adjointe :	Mme Françoise BERNALES	Trésorière adjointe
Pôle d'Enseignement :	M. Xavier JUBERT	Responsable formation
Pôle Technique :	M. Jean MELO	Responsable technique
Pôle Humanitaire :	Mme Monique MEUNIER	Responsable humanitaire

Il a été décidé par vote que l'ensemble des présidents faisant parti de la Ligue Nationale seraient en tant que personne morale à la décision finale et à la surveillance de la gestion.
Respectueux des lois républicaines, nous respectons la parité du bureau directeur.

Il a aussi été adopté les quatre propositions à l'unanimité.

A savoir :

1) Versement de 10 € par assistance et par jour à la Ligue nationale (pour les associations de signaleurs)

2) Augmentation de la cotisation des DX'eurs et des Indépendants à 12 € / an

3) Acceptation de participer à hauteur de l'euro symbolique par poste homologué e prêt (dès réception)

4) Acceptation d'une aide participative à la fréquence nationale et locale par association.

La totalité a été voté et acceptée par 212 voix sur 350.

La fin de la matinée s'est terminée par le verre de l'amitié offert par la Municipalité d'Yzeures sur Creuse accompagné d'un cadeau individuel à tous les congressistes présents.

Entente Radio Clubs et Indépendants

Ce que l'ERCI vous propose

•A votre disposition pour tout renseignement chaque jour de 18.30 à 20.30 sur un salon spécial. https://meet.jit.si/ERCIEUROPE

• La possibilité d'adopter des statuts types afin d'être reconnu et subventionnable.

• Une protection et un service juridique.

• Une boîte postale pour nos amis DX'eurs (c'est quand même plus de 120 € d'économie annuellement)

• Un journal d'informations (trimestriel)

• La possibilité pour certains adhérents de passer sa licence RA

• Une information de vos assistances ou activations en temps réel sur le site de l'ERCI, retransmit sur Facebook, blog ERCI-France, Twitter, la Planète CB Francophone et automatiquement corrigé et mis en page

• Un lien entre vous et nous pour apport d'assistances suivant les demandes.

• Un lien entre votre site et le nôtre - Partager c'est exister

• Une réunion publique une fois par trimestre, ou sont débattus toutes les questions que vous poser. (Sans langue de bois)

Faisons un point sur vos éventuelles économies en nous rejoignant :
Une cotisation à **10 €** / membre - sur une association de 20 membres, économie de 40 € (soit 2 € par membre en comparaison avec certaines fédérations. Plus de 10 € pour un membre indépendant).

Une assurance haut de gamme (plus besoin d'une assurance annexe) (économie d'environ 250 €) 4 fréquences de radiocommunication (minimum 560 €)
Gratuité de la SACEM – SPRE etc… (environ 350 €)

Boîte postale (120 €), renvoie des courriers à la charge de l'ERCI

Faites déjà le point : nous avoisinons déjà les 1000 € d'économie annuelle.

Sans oublier qu'étant reconnu d'intérêt général, vous recevrez en retour de votre adhésion un reçu fiscal que vous pourrez défiscaliser de vos impôts.

En adoptant les conseils de la Ligue nationale, vous pourrez au bout de la troisième année être reconnu d'intérêt général. Un plus pour vos membres qui pourront déduire leurs frais kilométriques et par ce biais préserver les bénévoles de votre association.

Nous avons eu une réponse verbale de la Préfecture du Haut Rhin comme quoi la Ligue nationale était reconnue d'Utilité de Mission Publique. Nous attendons avec impatience sa sortie au Journal Officiel. (***Et ceci en 7 ans et demi d'existence***)

TRAVAUX EFFECTUES 2015 - 2023

Une transparence totale morale et financière

Mise en place d'une assurance associative « tous risques »

Acquisition d'un drapeau commémoratif

Mise à disposition d'un drive pour chaque association

Mise en place d'une fréquence nationale ERCI France (FAIT)

Mise en place d'une fréquence individuelle associative (FAIT)

Reconnaissance d'intérêt général (FAIT)

Reconnaissance d'un Ministère à part entière (difficile actuellement, mais pas impossible, cela devrait voir le jour courant d'année)

Reconnaissance de mission publique (EN COURS)

Reconnaissance Ministère des Sports (En cours d'obtention)

Reconnaissance Ministère de la Jeunesse (En cours d'obtention)

Libéralisation de la bande du 27 Mhz (de 26.965 à 27.995) et donc élargissement jusqu'à 27.995

Continuité de mise en conformité des chasubles jaune et bleu « signaleurs radio » pour toutes les associations faisant parties de l'ERCI (en finalisation)

Activation de tous de la boutique ERCI (Relativement bon fonctionnement)

Acquisition de 500 portables 150 Mhz

Acquisition de 20 postes mobiles 150 Mhz

Acquisition de 20 relais (En cours de discussions)

Mise en place d'un Contest longue distance sur 3 mois (tombe à l'eau cette année n'ayant aucun responsable DX qui souhaite s'investir)

Pôle formation
Xavier JUBERT

Pôle Administratif
Hélène ABEL

Pôle Financier
Mme. Agnès BRILOT

Adjointe
Mme Françoise BERNALES

Pôle Relationnel et président
Norbert HEYDEL

Pôle Information
Jean Pierre NEURDIN

Pôle Juridique
Pascal BRILOT

Pôle Technique
Jean MELO

Pôle Humanitaire
Monique MEUNIER

Adjoint Relationnel
Jean Guy BRET

Fait à Yzeures sur Creuse (37) le 09.04.2023.

Entente Radio Clubs et Indépendants

Notre but:

L'association a pour but :

- De faire reconnaître le monde des radioamateurs loisir et technique, radioamateurs scientifique et expérimental, radioamateurs-signaleur comme un corps intermédiaire à part entière pour un dialogue civil au service de l'intérêt général.
- De contribuer à promouvoir le monde de la radiocommunication et de radioamateurs-signaleur qui vise à développer des projets d'intérêts généraux et d'activité sans finalité lucrative et d'en être le porte-parole à travers une communication publique.
- De rassembler et de défendre l'ensemble de ses associations ou clubs affiliés qui créent des liens sociaux, développent la citoyenneté participative, luttent contre les excès de l'individualisme, le racisme, le sexisme et la xénophobie, qui préservent ces valeurs pour une France plus sociale et plus solidaire et qui promeuvent la solidarité nationale.
- D'améliorer l'efficacité des membres par des stratégies ou des plates-formes communes, par le dialogue et/ou la négociation avec les autorités publiques.
- De rechercher une vision protectrice de la vie associative du monde de la radiocommunication autour de ses spécificités citoyennes et gestionnaires.
- De développer des partenariats avec toutes les organisations qui adhèrent aux mêmes valeurs et poursuivent les mêmes objectifs notamment sur le terrain de la radiocommunication et sur les principes de l'action de radioamateurs-signaleurs sur manifestations sportives, culturelles sur voie publique.
- D'apporter des services d'information et de défense dans le cadre de l'exploitation de leur hobby (R/C)
- De créer et former une chaîne d'entraide et de solidarité entre tous les amateurs radio, radioamateurs et radio-clubs et associations membres partenaires.
- D'entrer en relation avec les administrations françaises, européennes ou internationales concernées afin de participer à la mise en place de la meilleure réglementation relative à leurs activités radioamateurs loisir et technique, radioamateurs scientifique et expérimental, radioamateurs-signaleurs et de trouver une solution favorable à toutes les questions qui peuvent concerner les amateurs radio et de radio amateurisme en général.
- D'organiser et de mettre en place l'aide ou l'entraide, en remonté d'information lors d'actions menées dans le cadre de la gestion de l'urgence et de crises de sécurité civile, dans l'encadrement de manifestation, le cas échéant en partenariat avec d'autres organisations par le soutien technique, méthodique en radiocommunication citoyenne auprès des pouvoirs publics.
- Pour des besoins techniques, l'évolution de l'ERCI pourra engendrer l'ouverture d'un radio club sous la tutelle d'un radioamateur référent enregistré à l'Agence Nationale des Fréquences Radioamateurs (ANFR).
- De faire vivre le monde de la radiocommunication de loisir de tous horizons.
- Harmonisation de toutes les associations affiliées
- Elle s'interdit de prendre part à toute activité à caractère politique, confessionnel ou commercial· (sauf *pour le droit local).*
- Agrément du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Reconnaissance de mission publique.

Nos Objectifs:

Nous regardons pour mettre en place les directions du comité :

1.Partenariats divers dans le monde de la radiocommunication.

2.Augmentation des possibilités du 27 Mhz (tous modes).

3.Autorisation à l'antenne.

4.Augmentation en canaux et en puissance du 446 Mhz.

5.Autorisation du mode numérique.

6.Formation et médiatisation de notre moyen radio auprès des OM et futur OM.

7.Procédures radio.

8.Refonte de l'article 411/ 31 à 37 du code de la route visant les signaleurs.

Liste non exhaustive.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE
Site ATHENA - CS 83047
44, Avenue Robert Schuman
68061 MULHOUSE CEDEX

Tél : 03.89.35.42.69 Fax: plus en fonction

REGISTRE DES ASSOCIATIONS DE MULHOUSE

EXTRAIT

VOLUME 92 FOLIO 241

Dénomination : **ENTENTE DES RADIOS CLUBS ET INDEPENDANTS (ERCI) - LIGUE NATIONALE**

Siège : **70 b, Rue de Mulhouse 68110 ILLZACH**

- Les statuts ont été adoptés le 07 Novembre 2015 .
L'association est représentée en justice et dans tous les actes de la vie civile par son président .
INSCRIT LE 20 Novembre 2015

- Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 27 Mars 2016, le siège de l'association a été transféré de MULHOUSE, 31, Rue d'Oradour - chez M. Norbert HEYDEL au 70 b, Rue de Mulhouse à 68110 ILLZACH.
INSCRIT LE 06 Avril 2016.

- Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 01 Avril 2018, l'association se nomme maintenant : ENTENTE DES RADIOS CLUBS ET INDEPENDANTS (ERCI) - REGROUPEMENT NATIONAL .
Ancienne dénomination : ENTENTE DES RADIOS CLUBS ET INDEPENDANTS.
INSCRIT LE 16 Mai 2018 .

- Par décision de l'assemblée générale ordinaire en date du 18 Avril 2021, le nouveau BUREAU se compose de :
Président(e) : Monsieur Norbert HEYDEL né(e) le 13/01/1960 à Nancy (54) de nationalité française demeurant 31, Rue d'Oradour à 68100 MULHOUSE
Vice-Président(e) : Monsieur Xavier JUBERT né(e) le 22/01/1977 à Tours (37) de nationalité française demeurant 9, Les Echaudés à 37290 TOURNON ST PIERRE
Vice-Président(e) : Madame Isabelle CHAGNAT né(e) le 30/05/1964 à Suresnes (92) de nationalité française demeurant Lieu dit Jeudi à 33190 PUYBARBAN
Secrétaire : Madame Agnès BRILOT né(e) le 01/11/1968 à Chazelles sur Lyon (42) de nationalité française demeurant 3, Rue des 4 Cantons à 60710 CHAZELLES SUR LYON
Trésorier(e) : Monsieur Jean Pierre HERTZOG né(e) le 27/07/1950 à Sierentz de nationalité française demeurant 2 b, Rue des Lilas à 68100 MULHOUSE
Membre : Monsieur Pascal BRILOT né(e) le 24/09/1968 à Montbrison (42) de nationalité française demeurant 3, Rue des 4 Cantons à 60710 CHAZELLES SUR LYON
Membre : Monsieur Jean-Pierre NEURDIN né(e) le 02/03/1944 à Vesoul (70) de nationalité française demeurant 2, Rue de Brest à 68260 KINGERSHEIM
INSCRIT LE 26 Avril 2021

- Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 17 Avril 2022 l'association se nomme maintenant ENTENTE DES RADIOS CLUBS ET INDEPENDANTS (ERCI) - LIGUE NATIONALE .
INSCRIT LE 27 Avril 2022 .

- Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17 Avril 2022 de nouveaux statuts ont été adoptés. Une nouvelle rédaction des statuts a été déposée.
INSCRIT LE 27 Avril 2022 .

Entente Radio Clubs et Indépendants

En attente de modification

Insee
Mesurer pour comprendre

Service Info Sirene
08 72 72 8000
prix d'un appel local

Service Statistique
Répertoire SIRENE

Toute modification (changement d'adresse, statut, raison sociale, activité...) concernant votre entreprise doit être déclarée au CFE dont vous dépendez.
Pour plus de précisions, consulter le site internet insee.fr à l'adresse :
https://www.insee.fr/fr/information/1972060

SITUATION AU REPERTOIRE SIRENE

A la date du 26 février 2020

Description de l'entreprise	**Entreprise active au répertoire Sirene depuis le 20/11/2015**
Identifiant SIREN	815 207 998
Identifiant SIRET du siège	815 207 998 00023
Désignation	ENTENTE DES RADIOS CLUBS ET INDEPENDANTS
Sigle	ERCI
Catégorie juridique	9260 - Association de droit local (Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle)
Activité Principale Exercée (APE)	9499Z - Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire
Appartenance au champ ESS	Oui

Description de l'établissement	**Etablissement actif au répertoire Sirene depuis le 06/04/2016**
Identifiant SIRET	815 207 998 00023
Adresse	ENTENTE RADIOS CLUBS INDEPENDANTS 70 B RUE DE MULHOUSE 68110 ILLZACH
Activité Principale Exercée (APE)	9499Z - Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

Important :*A l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code APE, n'ont de valeur que pour les applications statistiques (décret n°2007-1888 du 26 décembre 2007 portant approbation des nomenclatures d'activités françaises et de produits, paru au JO du 30 décembre 2007).*
Avertissement :aucune valeur juridique n'est attachée à l'avis de situation.

Site de gestion: **CENTRE STATISTIQUE DE METZ**
Centre des statistiques sociales et locales
Pôle Sirene Associations
32 AVENUE MALRAUX
57046 METZ CEDEX 1

REPUBLIQUE FRANCAISE

Entente Radio Clubs et Indépendants

ERCI
Ligue Nationale

Afin d'éviter d'oublier une personne, ce qui serait dommageable pour elle comme pour nous, je tiens à vous remercier toutes et tous de ce que vous avez apporté à l'ERCI et à son congrès national sur la terre tourangelle, à Yzeures sur Creuse (37).

Que vous soyez : Parlementaires, élus, membre d'une association ayant mis vos infrastructures à notre disposition, ou autres,

Que vous soyez Président d'association, membres d'une association, un grand merci également à vous d'avoir fait ces centaines de kilomètres pour apporter votre soutien par votre présence.

Nous, l'ensemble du Comité du bureau Directeur de l'ERCI - LIGUE NATIONALE, remercions la Municipalité de d'Yzeures sur Creuse pour son aide, sa disponibilité, ses locaux ainsi que des emplacements parking pour les véhicules, les élus départementaux et régionaux pour leur aide financière exceptionnelle, la Gendarmerie Nationale, les Pompiers ainsi que toutes les instances, régionales, Départementales et Municipales, sans oublier les médias de la région.

Sans Vous, nous ne serions pas là.

Yzeures-sur-Creuse

TOURAINE
LE DÉPARTEMENT